Agadir : Polémique autour du projet de CHU

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-04-2014 20:54:30

Elus locaux et département de la Santé pas d'accord sur le foncier
La question tranchée aujourd'hui lors d'une réunion entre les ministres de tutelle
Des bailleurs de fonds saoudiens arrivent cette semaine

LE projet de faculté de médecine et du Centre hospitalier universitaire (CHU) à Agadir est un dossier qui mobilise tout le monde. Elus comme institutionnels s'impliquent depuis des mois dans le montage de l'opération. Alors que le dossier est bien avancé en termes d'études, voici que surgit une polémique entre la Commune urbaine et le département de la Santé sur la consistance du foncier.

En effet, après avoir proposé un terrain de 39 ha à proximité du prolongement du barreau est-ouest ainsi que du nouveau stade d'Agadir, il y a plus de douze mois, les élus locaux voient aujourd'hui les choses en plus grand. Ils proposent une extension du terrain initial mais aussi un aménagement différent du foncier. Tout cela ne poserait pas problème si le département de la Santé n'avait pas déjà avancé dans les études en la matière sur la base de la première mouture du dossier. Et ce après répartition du terrain en accord avec le département de l'Enseignement supérieur, le site devant abriter un centre hospitalier universitaire et une faculté de médecine. Pour le premier établissement les parties ont retenu 30 ha, les 9 ha restants dédiés au deuxième. «C'est sur cette base que le dossier a avancé et que le premier marché en terme de programmation du projet a été lancé. Ce serait de la perte de temps que de changer de configuration au niveau du foncier aujourd'hui», précise une source proche du dossier au niveau du département de la Santé. Mais tout cela est vraisemblablement remis en question par les élus. Tarik Kabbage, maire d'Agadir, ne manque pas d'arguments pour défendre ses propositions.

L'élu souligne que la commune a commandité une étude urbanistique auprès d'un bureau d'études maroco-canarien pour définir la consistance du futur pôle de santé. C'est sur cette base qu'une extension a été suggérée.

Aujourd'hui, ce que propose la commune c'est un terrain d'une superficie brute de 76 ha. Le site devant réunir un CHU sur 39 ha, une faculté de médecine sur 16 ha et 2,5 ha pour un hôpital psychiatrique. «Cette nouvelle mouture nous offre plusieurs avantages dont plus de mobilité au sein du site mais aussi une meilleure accessibilité au pôle de santé, sans oublier la mise en valeur des aspects hydrologiques du terrain», avance Kabbage. Malgré plusieurs contacts entre les élus et le département de la Santé, les parties continuent à camper sur leur position.

Une réunion des ministres de tutelle est prévue aujourd'hui mardi pour trancher sur le dossier. Il faut en effet faire vite. Une visite des bailleurs de fonds saoudiens en faveur du dossier est annoncée cette semaine.

L´Economiste